

La démarche de formation des moniteurs saisonniers (AMV)



⇒ **SECURISER**

⇒ **ANIMER**

⇒ **ENSEIGNER**



Le moniteur encadre ...



- Sous la responsabilité d'un responsable technique qualifié (RTQ) : 1 RTQ diplômé d'état (Niv 4 minimum) pour 10 AMV dans la limite de 140 pratiquants
- A l'exclusion du temps scolaire contraint
- Sans intervention sur du public scolaire
- La famille de supports correspondant à celui sur lequel il a validé le niveau technique 5 FFVoile



Les exigences préalables à l'entrée en formation

Attestation d'assurance (**licence fédérale** en cours de validité)

Niveau technique 5 FFVoile: détermine la famille de support que le moniteur peut encadrer à l'issue de sa formation

Attestation de natation: 100 mètres avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long

Permis de conduire un bateau de plaisance à moteur

Attestation de formation sur la conduite à tenir face à un accidenté (**PSC1**)

Certificat Médical de moins de 3 mois

Le niveau 5: des compétences pratiques et des connaissances théoriques

5

TECHNIQUE



Exploiter les variables du milieu et les caractéristiques du support pour optimiser son rendement.

TRAJECTOIRES DIRECTES (SOUS PUISSANCE OU SURPUISSANCE)



Coordonner les actions de barre-écoute-déplacement, (gréement/déplacement en PAV) pour optimiser la vitesse.



Adapter constamment les réglages et la conduite en fonction de l'allure et des variations de vent et de mer, pour optimiser la vitesse.

TRAJECTOIRES INDIRECTES (SOUS PUISSANCE OU SURPUISSANCE)



Coordonner les actions de barre-écoute-déplacement, (gréement/déplacement en PAV) pour optimiser le gain au vent ou le gain sous le vent.



Augmenter le gain au vent ou sous le vent pendant les virements ou les empannages, en adaptant les manœuvres aux conditions de vent et de mer.

COORDINATION



Gérer et coordonner l'équipage lors des différentes manœuvres.

RÉACTION/ADAPTATION



Choisir la trajectoire rapprochant de l'objectif (adonnantes/refusantes).



Repérer les zones de vent et courant potentiellement plus ou moins fort.

NAVIGATION



Maîtriser l'utilisation des différentes techniques de navigation (GPS, estime, relèvements, pilotage...) de jour comme de nuit.

5

SÉCURITÉ



Evoluer en sécurité sur une durée et dans des périmètres élargis.



Remorquer une embarcation (à la voile ou au moteur).



Mettre en relation le paysage rencontré avec la carte marine.



Définir et critiquer sa route, entretenir une estime.



Maintenir l'état du bateau ou de la planche.

5

SENS MARIN - ENVIRONNEMENT



Se responsabiliser vis à vis du milieu et des autres pratiquants.

SENS MARIN



Présenter les informations météo utiles à la définition du programme de navigation.



Reconnaître les principaux phénomènes susceptibles de faire varier les conditions de vent dans un délai de trois heures.



Organiser les tâches collectives / gérer un équipage, en habitable.



Naviguer en groupe de pratiquants solidaires.

ENVIRONNEMENT



Veiller au respect des règles de préservation des espèces naturelles.



Connaître les principaux éléments du patrimoine maritime, lacustre ou fluvial du site.



Connaître les métiers liés au milieu.

Architecture de la formation

3 domaines:

SECURITE – ANIMATION – ENSEIGNEMENT

6 Unités de Compétences Capitalisables (UCC):

- UCC1 **sécuriser le contexte de la pratique**
- UCC2 **favoriser le développement d'attitudes préventives chez les pratiquants**
- UCC3 **permettre un temps de pratique maximal**
- UCC4 **entretenir l'engagement des pratiquants**
- UCC 5 **intervenir pour accélérer les progrès des pratiquants**
- UCC 6 **évaluer le niveau d'autonomie des pratiquants**

Organisation de la formation

- 160 heures minimum
- Une répartition « à la carte » des temps de formation
- L'alternance: principe clé de l'organisation
- Fin de la distinction formation théorique/pratique
- Tous formateurs!





Principes de construction des UCC

- L'UCC est le résultat que l'on souhaite obtenir**
- Les items sous le titre de l'UCC décrivent les attitudes, savoirs et savoir faire à construire pour y parvenir**

POUR

Sécuriser le contexte de la pratique

Il faut

Appliquer le dispositif de surveillance et d'intervention de la structure

Appliquer les procédures d'organisation du plan d'eau, les procédures adaptées de communication. Vérifier le matériel de sécurité utilisé pour la séance à venir.

Il faut

Réagir et/ou intervenir de façon adaptée en cas d'incident ou d'accident

Organiser les actions à réaliser. Eviter le sur accident, réduire les délais d'intervention des secours, en cohérence avec les spécificités du support encadré et du dispositif de sécurité de la structure.

Il faut

Prendre en compte la situation du jour pour adapter son matériel et sa zone de pratique **et bâtir son plan de navigation**

Prendre connaissance des informations météo recueillies dans la structure. Evaluer la difficulté posée par les conditions du jour (hauteur d'eau ; courant, vent, état de la mer...). Prévoir l'organisation du départ, de la navigation et du retour à terre par rapport à ces conditions; respecter les consignes du Responsable Technique Qualifié en la matière.

Il faut

Maîtriser les manœuvres et interventions pour préserver les pratiquants et le matériel

Organiser la manutention du matériel, sa préparation et son aménagement en cours de séance. Utiliser correctement le moteur pour remorquer, aborder les supports, redresser un bateau chaviré, récupérer un pratiquant. Se décentrer de la conduite au moteur.



Évaluation – Certification

Comme dans la démarche d'enseignement, on évalue les compétences décrites dans les items de l'UCC, mais c'est l'UCC qui est certifiée



4 épreuves pour trois types d'évaluations

- Épreuve pratique d'intervention en situation d'urgence simulée (UCC1)
- Succession de 3 situations pratiques d'encadrement avec un public d'utilisateurs d'école de voile (UCC2,3,4 et 6)
- Épreuve de pratique pédagogique en auto encadrement (UCC5)

Devenir moniteur...

...Des enjeux, au delà de l'enseignement

- Commercialisation des
- Recrutement de nouveaux
- Détection

**produits du club
licenciés**

- Développement et promotion de l'animation sportive

